



## Tarifs (adhésions et licences)

Tarif des cotisations	Né en 2018 et après	-12 ans (né entre 2011 et 2017)	12 ans et plus (né avant 2011)	Taïso (mercredi/vendredi)	TOTAL
<b>Licence Né entre 2018-2021</b>	<b>21€</b> Les licences doivent faire l'objet d'un règlement séparé	<b>41€</b> Les licences doivent faire l'objet d'un règlement séparé			
<b>1<sup>er</sup> adhérent (cotisation trimestrielle)</b>	30€ x3 = 90€	34€ x3 = 102€	42€ x3 = 126€	30€ x3 = 90€	
<b>2<sup>ème</sup> adhérent (cotisation trimestrielle)</b>	23€ x3 = 69€	27€ x3 = 81€	35€ x3 = 105€		
<b>3<sup>ème</sup> adhérent (cotisation trimestrielle)</b>	18€ x3 = 54€	22€ x3 = 66€	30€ x3 = 90€		
<b>4<sup>ème</sup> adhérent (cotisation trimestrielle)</b>	15€ x3 = 45€	17€ x3 = 51€	24€ x3 = 72€		
<b>TOTAL général</b>					

Règlement  chèque (Nb :.....)  Espèces  chèques ANCV sport  
(à l'ordre du « judo vallée du Clain)

Chèque Pass-sport montant.....€

### Réduction et facilités de paiement :

Réduction à partir du 2<sup>ème</sup> adhérent de la même famille (voir grille ci-dessus)

Le club accepte les coupons sport ANCV

Les cotisations peuvent être réglées en trois fois

(1<sup>er</sup> Chèque le 15/10/2022, 2<sup>ème</sup> chèque le 15/01/2023, 3<sup>ème</sup> chèque le 15/04/2023)

**Aucun remboursement ne sera fait en cours d'année, sauf sur avis médical.  
Le remboursement concerne uniquement la cotisation pour les trimestres non entamés**

**Un certificat médical est obligatoire avec la mention :**

**« Aucune contre-indication à la pratique du judo à l'entraînement et en compétition »**

## AUTORISATION PARENTALE (pour les mineurs)

Je soussigné, Mr, Mme .....

Autorise mes enfants :

...../...../.....

- À pratiquer le judo au sein du Judo Vallée du Clain
- Autorise le transport de mon enfant dans un véhicule particulier pour les déplacements organisés par le club (entraînements, compétitions, stages, activités annexes...)
- Autorise le professeur et les dirigeants à faire examiner, soigner, hospitaliser mon enfant en cas d'accident ou de nécessité impérative
- Autorise le Judo Vallée du Clain à utiliser mon image sur tout support destiné à des fins de promotion du club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial (article 9 du code civile).

Par ailleurs j'ai pris bonne note que :

- ✓ Je dois me présenter au moins 1 fois auprès de l'équipe encadrante
- ✓ Je dois accompagner mon enfant sur les lieux de l'entraînement et m'assurer que les responsables du club sont effectivement présents. *En cas d'absence de ces derniers et jusqu'à leur arrivée, je dois assurer la surveillance effective de mon enfant.*
- ✓ La prise en charge du club s'arrête à la fin de l'entraînement. Le club décline toutes responsabilités pour les accidents pouvant survenir avant et après la prise en charge des enfants dans le cadre des séances organisées par le club.
- ✓ Je m'engage à lire et approuver (titulaire et pratiquant) le règlement intérieur du club

Cette autorisation parentale reste valable tout au long de la saison 2022/2023

Fait le :

**Signature (+ mention « Lu et Approuvé »)**

## Informations diverses

Le club propose 3 séances d'essai gratuites, le judogi est fourni

Le nombre de cours n'est pas limité (votre adhésion judo vous donne la possibilité de pratiquer toutes les disciplines dans les différents dojos du JVC)

En adhérant à notre association vous contribuez au projet pédagogique du JVC, cela vous permet aussi de participer à l'assemblée générale, d'être électeur et éligible aux instances du club.

Equipement :

Pour la pratique du judo il faut prévoir

- ✓ Le judogi (kimono)
- ✓ Une bouteille d'eau
- ✓ Des claquettes
- ✓ Un élastique pour les cheveux
- ✓ Du sparadrap pour protéger les boucles d'oreille.

**Pour nous contacter et suivre l'actualité du club :**



@judovalleeduclain



[jvc.ffjudo.com](http://www.jvc.ffjudo.com)



judoclubvalleeduclain



[contactjvc86@gmail.com](mailto:contactjvc86@gmail.com)